

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies.



[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

21_POS_5 - Postulat Sergei Aschwanden et consorts - On en prend bonne note...de l'éducation physique.

Séance du Grand Conseil du mardi 16 février 2021, point 2.7 de l'ordre du jour

Texte déposé

Au niveau de l'école obligatoire, le canton de Genève évalue de manière significative l'éducation physique. Dans le canton du Jura, les élèves sont notés mais l'évaluation n'est pas comptabilisée dans le calcul de la moyenne. En ce qui concerne le canton de Vaud, à l'heure actuelle, l'éducation physique n'est évaluée que de manière informative. Selon l'étude menée par Vanessa Lentillon-Kaestner & Co (année ?), 47% des enseignants du canton de Vaud souhaitent que l'on évalue les élèves vaudois de manière certificative. 30% y sont défavorables et 23% sont indécis. Il est à relever encore, que les activités créatrices sont notées par exemple.

Selon cette même étude, j'ai pu malheureusement constater qu'au niveau du secondaire II, l'éducation physique n'est pas évaluée, même pas de manière formative ! Pour rappel, le canton de Vaud ne respecte ni les directives cantonales, ni fédérales en ce qui concerne le nombre d'heures d'enseignement d'éducation physique. Certains gymnases (gymnase de Provence par exemple) et de très nombreuses écoles professionnelles n'ont même pas de salle de sport. Ce manque de suivi a pour conséquence que l'éducation physique n'est de loin pas une priorité pour les élèves du secondaire II. Contrairement à la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire) art.109 al. 4, il n'y a aucun article de loi dans la LESS (Loi sur l'Enseignement Secondaire Supérieur) qui stipule que l'éducation physique devrait être évaluée ou notée, respectivement il n'y a aucun article qui stipule quoi que ce soit vis à vis de l'éducation physique. Je précise également que le canton de Vaud est le seul canton de Suisse qui ne fait ni d'évaluation, ni d'annotation (site internet de la CDIP, <https://www.edk.ch/dyn/28110.php>) au niveau du secondaire II. Pour un canton qui prétend soutenir le sport au sens général du terme, cela interpelle. Fort de ce constat, ce postulat portera uniquement sur la LESS.

C'est la raison pour laquelle, avant d'éventuellement déposer une motion, j'ai l'honneur, par le présent postulat, de demander au Conseil d'État d'établir un rapport détaillé comprenant les points suivants :

- Expliquer pour quelles raisons il n'y a aucun système d'évaluation ou d'annotation au niveau du secondaire II.
- S'il n'y a pas d'évaluation, d'expliquer comment les professeurs d'éducation physique procèdent pour évaluer les élèves.
- Donner la position du Conseil d'État quant à l'introduction d'un système d'évaluation.

Conclusion

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
François Cardinaux	PLR
Aurélien Clerc	PLR
Guy Gaudard	PLR
Bernard Nicod	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Daniel Develey	PLR
Yvan Pahud	UDC
Pierre-André Romanens	PLR
Olivier Petermann	PLR
Séverine Evéquoz	VER
Marc Vuilleumier	EP
Raphaël Mahaim	VER
Jean-Marc Sordet	UDC
Marion Wahlen	PLR
José Durussel	UDC
Maurice Neyroud	PLR
Cloé Pointet	V'L
Patrick Simonin	PLR
Aliette Rey-Marion	UDC
Daniel Ruch	PLR
Julien Cuérel	UDC
Catherine Labouchère	PLR
Jean-Christophe Birchler	V'L
Serge Melly	LIBRE
Carole Dubois	PLR
Jean-François Chapuisat	V'L
Pierre-Alain Favrod	UDC
Valérie Induni	SOC
Jean-Rémy Chevalley	PLR

Signataire	Parti
Sébastien Cala	SOC
Grégory Devaud	PLR
Nicolas Croci Torti	PLR
Nicolas Suter	PLR
Chantal Weidmann Yenny	PLR
Cédric Weissert	UDC
Jean-Louis Radice	LIBRE
Céline Baux	UDC
Pierre-François Mottier	PLR
Philippe Germain	PLR
Rémy Jaquier	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Denis Rubattel	UDC
Christine Chevalley	PLR
Maurice Mischler	VER
Josephine Byrne Garelli	PLR
Alain Bovay	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!');).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).